

## Pour qui ?

Les personnes diagnostiquées, dès l'annonce de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

## Pour quoi ?

Améliorer la qualité de vie de la personne accompagnée et de son entourage à domicile.

## Comment ?

Par des séances de réadaptation et d'accompagnement.

## Quelques exemples :

- Activités de bien-être, d'expression...
- Aide à la mobilité
- Réentraînement de la mémoire
- Amélioration du cadre de vie
- Valorisation et facilitation du rôle de l'entourage...

## Quels professionnels vous accompagnent ?

### *Une coordinatrice :*

Assure la cohérence de l'ensemble des actions menées autour de la personne accompagnée et des actions de relais.

### *Une psychomotricienne :*

Repère les compétences préservées de la personne afin de les optimiser et travaille sur le versant émotionnel et relationnel, à partir d'activités.

### *Une ergothérapeute :*

Repère les compétences préservées de la personne afin de les optimiser et propose des solutions adaptées sur le versant physique, cognitif, y compris liées aux contraintes de l'environnement matériel.

### *Deux assistantes de soins en gérontologie :*

Leur mission est de réaliser des séances avec des activités de stimulation et créatives préconisées dans le plan d'accompagnement et de réhabilitation.

## Quelles sont les étapes de l'accompagnement ?

Prescription faite par le médecin pour "soins d'accompagnement et de réhabilitation"

Prise de contact avec l'équipe spécialisée

Première rencontre au domicile avec la psychomotricienne et/ou l'ergothérapeute

Elaboration et écriture d'un projet personnalisé adapté à la demande de la personne et de son entourage

Réalisation des séances sur 3 mois

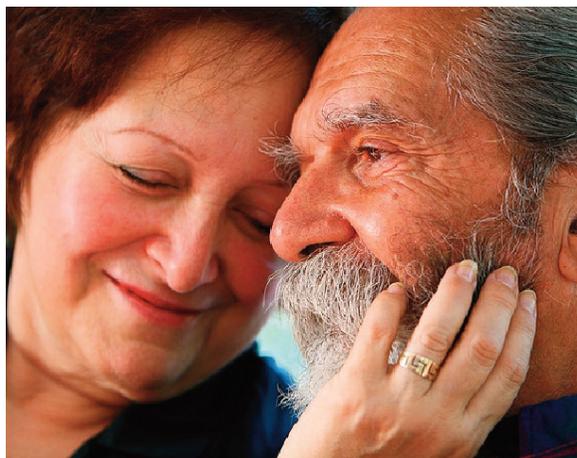
Relai(s) avec les autres professionnels permettant la continuité de nos actions

Compte-rendu de l'accompagnement envoyé au médecin référent

Le diagnostic doit être posé par un médecin généraliste, un gériatre ou un neurologue.

Une prescription médicale est nécessaire pour bénéficier de cet accompagnement.

Il est financièrement pris en charge par l'assurance maladie pour 10 à 15 séances.



Crédit photo : *Bravenewtraveler*

**Nous contacter au :**

---

**Service de  
Soins Infirmiers  
A Domicile**

Equipe Spécialisée Alzheimer  
16 rue Docteur Bordier  
38 100 Grenoble

Tél: 04 76 87 52 32  
Adresse email : [esa@ccas-grenoble.fr](mailto:esa@ccas-grenoble.fr)

[www.ccas-grenoble.fr](http://www.ccas-grenoble.fr)

**Equipe spécialisée  
Alzheimer à domicile**

**Un accompagnement  
personnalisé  
à domicile**

**SSIAD-CCAS de la ville de Grenoble**

